

Association du Personnel

CHALET DE PLANACHAUX

1. Tous ceux qui veulent aller au Chalet doivent avoir payé leur cotisation à l'Association du Personnel sauf :
 - membres de la famille ne travaillant pas au CERN,
 - fiancé(e) d'un(e) fonctionnaire CERN, ne travaillant pas au CERN.
2. Le paiement doit parvenir au Secrétariat de l'ONU dans les 3 jours ouvrables à dater de la réservation téléphonique (exemple : une réservation téléphonique passée le jeudi matin, le paiement doit parvenir à l'ONU, le lundi au plus tard).



PRET D'ARGENT PAR LE CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

PRESENTATION DU CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES :

Le CSF est un organisme d'entraide administré suivant les principes mutualistes par les représentants de ses adhérents. Le CSF permet aux fonctionnaires d'obtenir des prêts destinés à résoudre des problèmes financiers de caractère familial. Ces prêts sont financés par le Crédit Populaire de France.

Conditions : - être Français
 - résider en France
 - être fonctionnaire depuis une année
 - adhérer à l'Association du Crédit Social des Fonctionnaires.

Possibilités offertes :

- a) Prêts mobiliers à court terme :
 - accessibles immédiatement à tout nouvel adhérent
 - intérêt 7,62 %
 - difficiles à obtenir actuellement par suite du freinage du crédit à la consommation.
- b) Prêts personnels à court terme :
 - réservés aux adhérents justifiant 12 mois de sociétariat
 - intérêt 7,62 %
- c) Prêts immobiliers à moyen et long termes
 - réservés en principe aux adhérents justifiant 12 mois de sociétariat et 5 années d'ancienneté de service.
 - nécessité d'ouvrir un compte dans une Banque Populaire et de l'approvisionner régulièrement
 - maximum du prêt 80 %
 - ces prêts sont actuellement limités :
 1. pour résidence principale : construction d'un pavillon appartement neuf - réfection et agrandissement d'un logement ancien.
 2. Achat de terrain
 3. Prêts spéciaux : prêt relais et prêt d'anticipation d'un prêt différé du CSF.
 - Les dispositions relatives à l'encadrement du crédit ont provoqué une augmentation des taux d'intérêt. Ceux-ci varient actuellement entre 8,30 et 10 % et le coût global de 9,85 à 11,48 %.

Condition d'admission au CSF :

- Remplir une fiche de demande d'admission
- Verser 45 FF pour adhésion cotisation valable 3 ans
- Justification du traitement.

NOTA :

- Ces dispositions sont susceptibles de variation et ne sont données qu'à titre indicatif.
- un dossier complet, qu'il est possible d'examiner, se trouve au Secrétariat de l'Association du Personnel.

Spectacles

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LOCATION DE L'ASSOCIATION

Lundi de 8h 30 à 12h 00 et

Mercredi et Vendredi de 8h 30 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 00.

LA COMEDIE

THEATRE DE CAROUGE

THEATRE DE L'ATELIER

CASINO-THEATRE

VICTORIA HALL

MARIONNETTES DE GENEVE 4 rue Constantin

DATES	SPECTACLES	DELAIS/DEADLINES
29 - 30 nov.	DELIRE A L'HOTEL (Adieu Berthe) avec Francis Blanche	vendredi 28 novembre
9 - 31 déc. : sauf dim et lun	THEODORE LE GRONDEUR de GOLDONI	lundi pour la semaine après
11-15 déc.	LE PRINCE TRAVESTI de MARIVEAUX	lundi pour la semaine après
1 au 21 déc. sauf dim et lun	DROLE DE COUPLE de SINON	lundi pour la semaine suivante
12 décembre	OSR, direction Ch. BRUCK	3 décembre - 17h
27/12-28/12-31/12	NOEL DES ANGES	12 décembre - 12h

Pour Information :

Exposition de sculptures sur bois de TITO FILIPONE à la Galerie du Centre des Loisirs de Thônex, 30 ch. de Tronchet.

CLUBS

BOWLING CLUB

Samedi 22 novembre, au Bowling de Meyrin, se déroulait une compétition bien sympathique. En rencontre amicale, le Club CERN recevait le Club de Divonne.

Cette rencontre se jouait en doublette sur 6 parties. Pour stimuler la compétition, un challenge fût mis en jeu. Ce challenge était offert par le Club de Divonne, club que je voudrais remercier encore pour ce beau geste. La meilleure partie homme ainsi que la meilleure partie femme était également récompensée.

Après une âpre bataille, le CERN a remporté le challenge avec une avance minime de 163 quilles sur un total de plus de 22000 quilles jouées. Je me fais un plaisir de souligner la splendide performance de notre caissier, M. Duruphty, qui réalisa une partie de 278.

CLASSEMENT DES DOUBLETES

1) Bessièrès - Caisson	Divonne	2128
2) Duruphty - Van Gulik	CERN	2083
3) Stromboni - Bellagambi	Divonne	1963
4) Simpson - Eaton	CERN	1931
5)*Lutke - Elguir	CERN	1910
6) Gisclard - Bettini	Divonne	1890
7) De Rauw - Chil	CERN	1824
8) Liautaud - Gratarola	Divonne	1803
9) Brendle - Zumbrock	CERN	1743
10) Blanch - Auclaire	CERN	1698
11) Giordamango - Stromboni J.	Divonne	1646
12) * Bessièrès - Joanne Bezos	Divonne	1576

* femmes

Classement général (Challenge) : CERN 11 189 - Divonne - 11 006

CLASSEMENT PAR MOYENNE

CERN		DIVONNE	
1) Eaton	175	1) Caisson	186
2) Van Gulik	174	2) Stromboni	185
3) Duruphty	173	3) Gisclard	177
4) Elguir	166	4) Bessièrès	168
5) Zumbrock	157	5) Gratarola	153
6) De Rauw	152	6) Liautaud	146
7) Lutke *	151	7) Stromboni J.	143
7) Chil	151	8) Bettini	141
9) Simpson	146	8) Bellagambi	141
10) Blanch	144	10) Bessièrès *	131
11) Auclaire	139	10) Joanne Bezos *	131
12) Brendle	133	12) Giordamango	130

* femme

Meilleure partie individuelle Messieurs : Duruphty : 278

Meilleure partie individuelle Femmes : Lutke : 177